

## 8ème Congrès mondial de Metropolis à Berlin

Vendredi, 13 mai 2005 - Commission 1 :

### Synthèse de la table ronde politique sur la Gouvernance métropolitaine

Cette table ronde a réuni dix représentants politiques de haut niveau (maires, maires adjoints et gouverneurs), représentant les métropoles suivantes : Athènes, Paris, Stockholm, Barcelone, Berlin, Montréal, Toronto, Mexico, Santiago de Chili et Abidjan.

Cette table ronde politique a pour principaux objectifs d'offrir aux élus participants la possibilité de présenter les spécificités de leur contexte et réalité locales, de débattre de la problématique métropolitaine et de ses différentes composantes et de tirer des leçons des expériences présentées.

Cette table ronde interactive sous forme de questions, réponses et réactions a été animée par M. Gerd Appenzeller, journaliste et directeur du quotidien Der Tagespiegel, et par Amara Ouerghi, coordonnateur de la commission. Les interactions et le débat ont tourné autour des thématiques suivantes :

- les problématiques institutionnelles ;
- les relations gouvernementales ;
- les stratégies de développement ;
- le financement des services et des infrastructures.

L'étalement urbain et la fragmentation institutionnelle ont été identifiés comme étant la source d'un certain nombre de problèmes, tels le manque de coordination, l'absence de vision métropolitaine, les disparités fiscales, les iniquités sociales et la faible compétitivité à l'échelle internationale.

Partout à travers le monde, les villes ont pris de l'importance en tant qu'entités politiques, sociales et économiques essentielles dans le développement des sociétés contemporaines. C'est dans ce cadre que la gouvernance métropolitaine prend toute son importance.

Les échanges ont permis de constater que les modèles de gouvernance métropolitaine varient d'une grande ville à une autre dépendamment du contexte sociopolitique. Ainsi, Paris, Toronto et Montréal disposent de structures métropolitaines formelles. Berlin, dans le cadre politique allemand, a un statut d'État. Dans le cas de Barcelone, le gouvernement a aboli la structure métropolitaine. Athènes cependant n'a pas de gouvernance métropolitaine. À Abidjan et Santiago de Chili, il existe une coordination administrative formelle contrôlée par l'État.

Au delà des structures et des mécanismes de coordination, les panélistes ont échangé sur les différentes stratégies utilisées pour assurer un développement métropolitain. Dans tous les cas, les métropoles tentent de créer des conditions propices à un développement économique durable basé sur les industries manufacturières, le secteur tertiaire et les nouvelles technologies pour attirer des investissements, créer des emplois et assurer la compétitivité de leurs régions à l'échelle internationale.

Dans d'autres cas, on a recours à des événements sportifs ou culturels majeurs pour revitaliser la métropole. C'est ainsi que les villes de Barcelone et d'Athènes ont recours aux Jeux Olympiques qui leur ont permis de moderniser certains quartiers, ériger des infrastructures majeures et créer de l'emploi. De plus, les Jeux Olympiques ont permis à ces villes et à d'autres de donner une image de marque et une réputation à l'échelle internationale.

D'autres villes ont adopté des stratégies sectorielles. C'est ainsi que Berlin mise sur le tourisme pour assurer son développement. La ville a ainsi mobilisé les entreprises de tourisme, les compagnies aériennes et les représentants des hôtels, pour développer une stratégie commune dans ces secteurs. Avec ces partenaires, Berlin a également investi dans les infrastructures touristiques mais également dans une campagne promotionnelle à l'échelle mondiale.

D'autres villes, telles Montréal, misent sur la culture sous toutes ses formes et le développement des festivals. La culture permet ainsi aux entreprises de se développer et de créer des emplois, Elle permet aussi à Montréal d'avoir un positionnement stratégique et un rayonnement international.

La problématique de la ville centre et de la périphérie a été également largement débattue en termes de disparité et d'iniquité. En ce sens, de plus en plus, les villes centre abritent des populations à revenu modeste mais, par contre, assument des charges financières et fiscales de plus en plus lourdes. En revanche, les villes périphériques généralement abritant les classes aisées profitent des services offerts par les villes centre sans pour autant contribuer de façon équitable au financement de ces services. De là, découle la nécessité d'une gouvernance métropolitaine pour que la région fonctionne de façon cohérente, efficace et plus équitable.

En ce qui concerne les relations avec le gouvernement, tout le monde s'entend que ces relations sont excessivement importantes pour le développement d'une région. Toutefois, les négociations sont, parfois, très longues et difficiles. Généralement, les négociations tournent autour de la décentralisation, le transfert des compétences, le transfert des pouvoirs de taxation et sur certains projets majeurs de développement. Dans le cas de Paris – Île-de-France, le gouvernement français, dans le cadre du processus de décentralisation, vient de transférer au Conseil régional le domaine des transports avec les transferts financiers. Un autre élément important à signaler est que plusieurs villes ont réussi à établir des contrats avec les gouvernements respectifs. C'est le cadre de Paris, mais c'est aussi le cas de Montréal. Malheureusement, dans plusieurs autres cas, notamment les pays en développement, les villes n'ont pas bénéficié d'un transfert de compétences accompagné d'un transfert de ressources adéquates.

Une bonne partie du débat a été centrée sur les finances et la fiscalité. Ceci est très compréhensible, puisqu'il s'agit de moyens par lesquels les villes et les métropoles puissent agir et réaliser leurs projets. De plus, la fiscalité est la véritable marge de manœuvre des élus locaux. C'est ainsi qu'à Stockholm les élus établissent le niveau de fiscalité requis pour pouvoir réaliser les projets promis à la population. À leur tour, les habitants sont informés de ce qu'ils reçoivent même si le niveau d'impôt est relativement élevé. Les maires de Montréal et Toronto ont expliqué qu'au Canada les autorités locales sont financées principalement par l'impôt foncier et que récemment le gouvernement fédéral (qui ne finançait pas les municipalités compte tenu des juridictions), après entente avec les gouvernements provinciaux, a accepté d'aider les autorités locales en transférant une partie de la taxe de vente et une partie de la taxe sur l'essence pour permettre aux municipalités d'ériger et de moderniser leurs infrastructures.

À l'exception de ces cas, la plupart des intervenants s'entendent pour dire que les ressources des métropoles sont limitées considérant les besoins de la population et leurs

obligations. Ils s'entendent également sur la nécessité d'une décentralisation des compétences accompagnée de ressources fiscales et de pouvoirs de taxation adéquats. Unanimement, ils manifestent leur volonté de ne pas alourdir le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises. Ils indiquent que, pour réaliser des projets majeurs, il faudrait songer à un recours au secteur privé ou à un partenariat public-privé.

En somme, le débat de la table ronde a démontré hors de toute doute que partout la question de la gouvernance métropolitaine est à l'ordre du jour. Elle demeure une question d'actualité. Elle est transversale, car elle englobe de nombreuses problématiques institutionnelles, juridictionnelles, financières, fiscales. Elle sous-entend également des enjeux et des rapports de force entre les acteurs en présence. La gouvernance métropolitaine nécessite constamment de la négociation, l'établissement de partenariats, la souplesse et la capacité de compromis. Un tel débat sur une question aussi complexe a fait tout de même ressortir les différences des modèles et des expériences d'une métropole à une autre, mais également des convergences sur des questions stratégiques tels l'importance de l'élaboration d'une vision métropolitaine, la coordination et la cohérence, l'équité, la fiscalité et la compétitivité des métropoles à l'échelle internationale.